

La terre, enjeu planétaire

Le foncier agricole pourra-t-il répondre au défi alimentaire ?

Bernard Bachelier, administrateur de FARM, fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde et ancien directeur général du CIRAD a présenté plusieurs exposés au long de sa carrière sur la disponibilité du foncier au niveau mondial.

Sur les 4 milliards d'ha de terres cultivables disponibles dans le monde, seuls 1,4 milliard sont cultivés. Des terres sont donc a priori disponibles pour l'agriculture. Durant les 30 dernières années, l'augmentation des terres cultivées n'a pas été considérable et la croissance de la production mondiale est passée par la hausse des rendements à hauteur de 80% sauf en Afrique subsaharienne qui fait encore largement appel au défrichement de nouvelles surfaces. La productivité a toujours été, en effet, le message de la FAO et des organismes mondiaux. Les perspectives restent prudentes sur la mise en cultures de nouvelles terres.

Des terres agricoles disponibles mais inégalement réparties

Néanmoins cette disponibilité en terres est extrêmement variable d'un continent à l'autre les grands réservoirs de terres cultivables se trouvent essentiellement en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Toutefois il ne faut pas négliger l'Europe orientale et la Russie qui pourraient mettre en valeur leurs immenses territoires. Par contre là où la population augmente fortement comme en Asie, non seulement la quasi totalité des terres cultivables sont déjà exploitées mais en plus elles subissent la pression de l'urbanisation grandissante et de l'extension de mégapoles.

La condition principale de la mise en valeur des terres cultivables est le capital permettant l'aménagement et l'investissement. Par exemple, l'Amérique du sud bénéficie de moyens pour le développement de ses productions (soja, canne à sucre) au contraire de l'Afrique qui certes possède des terres exploitables mais n'a pas les moyens de les mettre en valeur. Dans certains



pays tropicaux, la mise en valeur des terres passe aussi par la disponibilité en eau. En Amérique latine, beaucoup de terres bénéficient d'une pluviométrie favorable alors qu'en Afrique, des aménagements hydrauliques doivent être créés, nécessitant donc des investissements conséquents supplémentaires.

Une augmentation de la production possible à condition d'investir

L'agriculture a besoin de grands capitaux, qui n'existent pas dans les pays pauvres. Nourrir le monde signifie augmenter de 70% la production agricole d'ici 2050. Cette augmentation devra se faire à 90% dans les pays en développement là où la population s'agrandit mais là aussi où elle est encore la plus mal nourrie. Ce n'est pas inimaginable de pouvoir multiplier par trois le rendement à l'hectare en Afrique, d'ici 25 ans, c'est le développement observé en Asie. Il est donc tout-à-fait possible d'augmenter la production pour nourrir le monde à condition d'être capable de développer des innovations adaptées aux situations locales et d'y consacrer les investissements nécessaires. Le potentiel de productivité est là.

Investisseurs fonciers Quels risques ?

La crise alimentaire et la hausse des prix des matières premières en 2008 ont accéléré l'arrivée de nouveaux investisseurs étrangers ou locaux dans le foncier agricole. Beaucoup se tournent vers l'Afrique qui offre de nombreuses terres disponibles et où le droit foncier n'est pas stabilisé.

Le droit de propriété foncière n'est en effet pas très répandu dans le monde. Dans beaucoup de pays le droit coutumier (simple usage des terres à court terme) prévaut. Les gouvernements en sont conscients et veulent faire évoluer la législation mais ce changement entraîne des résistances politiques et sociales. Pour nombre de paysans, cette absence de droit de propriété est un handicap à l'investissement en agriculture. La sécurité juridique est aussi ce qui pousse des entrepreneurs privés, français par exemple, à préférer investir en Ukraine ou en Argentine. La majorité des investisseurs sont

des sociétés d'Etat (des pays riches mais déficitaires en terres agricoles) parmi lesquels les pays du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis,...), la Chine, l'Inde, la Corée... qui bénéficient de fonds publics. Des investisseurs privés étrangers (sociétés indiennes,...), des investisseurs locaux (Amérique latine, Ethiopie, Kenya,...) et des investisseurs industriels à long terme s'annoncent également. Ils élaborent des projets aussi bien sur l'alimentaire (céréales) que sur les agro-carburants qui émergent.

Cet intérêt des investisseurs pour l'agriculture peut à certains égards apparaître comme une bonne nouvelle. Pour autant cet apport de capitaux considérables, de compétences techniques et juridiques se confrontent aux pratiques des populations locales forcément en situation de faiblesse. Ces investisseurs peuvent être une menace sur le foncier agricole familial dans les pays en voie de développement. D'autant plus si les paysans locaux continuent de souffrir de la faim dans

Bientôt une journée sur le foncier

La FDSEA organise courant février une journée sur le foncier, «un des cœurs de métier du syndicalisme». L'occasion d'évoquer les nouveaux outils en la matière et la nécessité pour les agriculteurs de rester des interlocuteurs incontournables sur ce dossier.

leur pays et deviennent des employés de sociétés étrangères exportant la production alimentaire pour nourrir les populations de ces puissances.

Des recommandations

Pour Bernard Bachelier, administrateur de FARM, fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, ces investissements n'ont un sens que s'ils s'inscrivent dans un projet de développement local avec l'accord de la population (construction de routes, formations, transfert de savoir, création de filières,...). Il alerte également sur l'impact des investisseurs locaux sur le marché du foncier. D'un autre côté, qu'un certain nombre de personnes pensent que l'agriculture peut rapporter, est une bonne chose, selon lui. Depuis l'extension de ce phénomène, les réactions sont nombreuses. La Banque mondiale et la FAO, les ONG françaises mais aussi un groupe de travail français réunis par le Conseil d'analyse stratégique ont formulé des recommandations à ces nouveaux investisseurs qui convergent vers quelques principes de bonne conduite : respecter les droits sur la terre et les ressources naturelles, assurer la sécurité alimentaire, la transparence et la bonne gouvernance, consulter toutes les parties prenantes, produire des investissements responsables, durables d'un point de vue social et environnemental.

La ville grandit en France

Robert Lévesque, directeur de Terres d'Europe et de la Société Centrale d'Aménagement Foncier Rural : «En France, l'extension urbaine consomme de plus en plus de surface agricole. Dans les années 1960, 40 000 ha étaient consommés chaque année, dans la décennie 1980 c'étaient 54 000 ha puis 61 000 entre 1992 et 2003 pour atteindre sur les années 2006-2010, la moyenne de 78 000. En 50 ans, les surfaces urbanisées ont pratiquement doublé pour passer de 2,5 à 5 millions d'ha. La décision communale d'imperméabiliser quelques mètres carrés paraît insignifiante mais cumulée dans l'espace et dans le temps, la somme des décisions locales aboutit à un impact global significatif et majeur. Au rythme actuel, 11 % de la surface agricole française actuelle disparaîtrait d'ici 2050 soit 15 % du potentiel agricole français au regard de la réserve utile en eau des sols».

Les pays offreurs et les pays investisseurs

